



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Toxicomanie

Question écrite n° 48772

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la diminution des crédits accordés aux associations de lutte contre la toxicomanie. La situation de ce secteur laisse apparaître une baisse importante des subventions allouées par l'État à ces associations spécialisées. Cette restriction budgétaire, qui risque d'entraîner leur disparition, est inquiétante au regard des nombreux efforts des bénévoles qui y consacrent tout leur temps et tous leurs moyens. En conséquence, il lui demande s'il compte prendre des dispositions urgentes visant à rétablir un équilibre financier à la hauteur de l'attente des associations de lutte contre la toxicomanie.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48772

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 924